

CERTIFICAT DE MONTAGE D'UNE CARROSSERIE

**destiné à être joint au dossier de réception à titre isolé du véhicule.
(à fournir en 3 exemplaires)**

Je soussigné **EUROPE SERVICE**

demeurant à : **15000 AURILLAC**

Tel : **04.71.64.15.64**

déclare avoir monté sur le véhicule désigné ci-après et appartenant à : (nom et adresse) :

**EUROPE SERVICE
AVENUE DU GARRIC
15000 AURILLAC**

la carrosserie suivante : **VOIRIE**

Le véhicule doit être présenté à une réception à titre isolé du Service des Mines avant immatriculation compte tenu de ce que :

(1)le châssis a subi les transformations suivantes par rapport au type décrit dans la notice du constructeur.Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur

(1)les poids en charge sur les essieux (ou le pivot)ne respectent pas les charges au sol minimales-maximales (1) prévues par le constructeur.

(1)la largeur du véhicule excède celle fixée par le constructeur .Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE

Marque : **SCANIA**
Type : **B9G42X39S**
N° d'Identification : **YS2P4X20002046364**
Nombre de places assises (y compris le conducteur) : **2**
Empattement : F=. **3,90 m**
F' (5) =. **3,90 m**

DIMENSIONS DU VEHICULE CARROSSE (Hors tout)

Longueur L = **7,11 m**
Largeur l = **2,50 m**
Surface L x l = **17,78 m²**

CARACTERISTIQUES DE LA CARROSSERIE

Longueur Utile du chargement : T = **2,33 m**
Porte-à-faux arrière du véhicule : X = **1,70 m**
Longueur des ferrures et charnières : c = **0,30 m**
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force,(ou de la résultante des forces),appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière
Y = (1000 x 3,01 + 5210 x (-0,24)) / 6210 **0,29 m**
Porte à faux arrière utile Y' = (T:2) - Y = **1,40 m**
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force,(ou de la résultante des forces),appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant,ou à l'axe du pivot
F' - Y = **3,61 m**

- Poids total autorisé en charge : PTAC = **19 000 Kg**
- Poids à vide du véhicule carrossé :PV = **12 640 Kg**
PV = PC + M + Ca =
PC : poids du châssis-cabine en ordre de marche comprenant: réservoirs pleins, outillage de bord, sans conducteur ni passager, sans porte-roue de secours, avec accumulateurs
M : Poids du ou des porte-roues de secours garnis
Ca : poids de la carrosserie vide et de ses équipements
- Poids à vide sous l'(ou les)essieu(x) avant du véhicule carrossé(4) (ou sous pivot semi-remorque)
PV.AV = **6 040 Kg**
- Poids à vide sous l'(ou les)essieu(x) arrière du véhicule carrossé(4)
PV.AR = **6 560 Kg**
- Poids du conducteurs et des passagers :
p: 75 kg x (conducteur + passagers) = **150 Kg**
- Poids du conducteur et des passagers sur l'(ou les) essieu(x) avant(3)
(cas de cabine avancée) (1): p.AV = p = **150 Kg**
(cas de cabine normale)(1):p.AV=px2/3 = **0 Kg**
- Poids du conducteur et des passagers sur l'(ou les) essieu(x) arrière(3)
(cas de cabine avancée) (1): p.AR = **0 Kg**
(cas de cabine normale)(1): p.AR =p / 3 = **0 Kg**
- Chargement : Ch = PTAC - PV - p = **6 210 Kg**

(1)Barrer les mentions inutiles.

(2)Voir notice descriptive

(3)Dans le cas de cabine "hors serie" p.AV et p.AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et des passagers par rapport à l'essieu considéré.

(4)Joindre les tickets de pesée correspondants.

(5)F' = distance de l'axe de la force(ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l'(ou les) essieu(x)avant,ou de l'axe du pivot d'attelage, à l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière.

Si le véhicule comporte plus d'un essieu avant, ou si les essieux arrière sont inégalement chargés ou espacés, reproduire ci-dessous un schéma analogue à ceux figurant en appendice aux Annexes VII et VIII de l'arrêté du juillet 1954

REPARTITION DU POIDS DU CHARGEMENT :

Essieu(x) AV (ou pivot) : $Ch\ AV = Ch \times \frac{Y}{F'}$ = x = **457 Kg**

Essieu(x) AR : $Ch\ AR = CH \times \frac{F' - Y}{F'}$ = x = **5 753 Kg**

REPARTITION DU POIDS EN CHARGE (PTC)

Essieu (x) AV : Poids à vide : PV AV	6 040 Kg	Essieu (x) AR : Poids à vide : PV AR	6 560 Kg
(ou pivot) Poids conducteur et passagers :		Poids conducteur et passagers :	
p.AV =	150 Kg	p.AR =	0 Kg
Ch AV =	457 Kg	Ch AR =	5 753 Kg
PT AV total =	6 647 Kg	PT AR total =	12 313 Kg
PT AV autorisé :		PT AR autorisé :	
minimal (2)	Kg	minimal (2)	Kg
maximal (2)	8 000 Kg	maximal (2)	13 000 Kg

Fait à AURILLAC le, **21/06/2016**

Cachet et signature



NOTA :

Porte-à-faux arrière utile: distance de l'extrémité AR hors tout d'un véhicule non compris, s'il y a lieu, l'épaisseur du dispositif de fermeture (portes, hayon...) et la longueur des ferrures et charnières, à l'axe de la force (ou la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l'(ou les) essieu(x) arrière.

Ferrures et charnières: dispositif (ferrures et charnières de la porte AR, tampons, crochet d'attelage...) de poids négligeable placés à l'arrière d'un véhicule.

Le chargement est supposé concentré au point G (centre de gravité), milieu de la longueur utile de chargement.

Dans les cas contraires, la position du centre de gravité doit être déterminée en premier lieu.

Caisses mobiles multiple : G à indiquer sur le véhicule porteur en fonction du Ca, qui dans le cas particulier doit correspondre au poids de l'élément mobile vide et de ses équipements.

Plaque de Tare

PV		12 640 Kg
PTAC		19 000 Kg
PTRA		Kg
IXL	2,50 x	7,11 m
S		17,78 m²

PV 12 640
 PAV 6 040
 PAR 6 560
 Y BENNE= 0,29

EUROPE SERVICE
 AVENUE DU GARRIC
 15000 AURILLAC
 YS2P4X20002046364

